

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 08351 Numéro SIREN : 412 465 106 Nom ou dénomination : Holding Victor Hugo

Ce dépôt a été enregistré le 28/09/2020 sous le numéro de dépôt 74671

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 28-09-2020

N° DE DEPOT : 074671

N° GESTION : 1997B08351

N° SIREN : 412465106

DENOMINATION : Holding Victor Hugo

ADRESSE : 3 ave Marceau 75016 Paris

MILLESIME : 2019

Désignation de l'entreprise : SAS HOLDING VICTOR HUGO		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 3 avenue Marceau		75016 PARIS	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 41246510600059		Néant ☐	

				Exercice N clos le, 31/12/2019		N-1, 31/12/2018				
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC						
	Frais de développement *	CX		CQ						
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	49 327	AG	48 430	897		647		
	Fonds commercial (1)	AH	744 664	AI		744 664		744 664		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK						
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM						
	Terrains	AN	28 279	AO		28 279		28 279		
	Constructions	AP	116 434	AQ	81 443	34 991		35 761		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	51 569	AS	51 569					
	Autres immobilisations corporelles	AT	1 244 988	AU	619 662	625 326		618 257		
Immobilisations en cours	AV		AW							
Avances et acomptes	AX	4 050	AY		4 050					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT						
	Autres participations	CU	9 214 328	CV	386 457	8 827 871		8 855 361		
	Créances rattachées à des participations	BB	46 278 303	BC	2 637 912	43 640 391		45 230 135		
	Autres titres immobilisés	BD		BE						
	Prêts	BF		BG						
	Autres immobilisations financières*	BH	48 806	BI		48 806		48 678		
	TOTAL (II)	BJ	57 780 748	BK	3 825 474	53 955 275		55 561 784		
	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM					
En cours de production de biens		BN	12 190 873	BO	3 690 872	8 500 001		8 500 001		
En cours de production de services		BP		BQ						
Produits intermédiaires et finis		BR		BS						
Marchandises		BT	123 843	BU	99 342	24 501		24 501		
Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW						
CRÉANCES		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	560 466	BY		560 466		1 421 089	
		Autres créances (3)	BZ	2 482 402	CA	1 967 068	515 334		2 740 431	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC					
DIVERS		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	31 649	CE		31 649		31 649	
	Disponibilités	CF	175 984	CG		175 984		333 202		
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	3 999	CI		3 999		3 441		
Comptes de régularisation	TOTAL (III)	CJ	15 569 215	CK	5 757 282	9 811 933		13 054 314		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW								
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM								
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN								
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	73 349 964	IA	9 582 756	63 767 208		68 616 097		
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	46 327 109	(3) Part à plus d'un an :		CR		
Clause de réserve de propriété *		Immobilités :		Stocks :		Créances :				

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Capital Group

Désignation de l'entreprise : SAS HOLDING VICTOR HUGO

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :4.....95.9.....4.91.....)	DA	4 959 491	4 959 491
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	6 188 116	6 188 116
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	764 080	764 080
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	12 351 249	12 351 249
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	6 629 785	3 948 285
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(232 522)	2 681 499
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	1 088	1 088
	TOTAL (I)	DL	30 661 287	30 893 809
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	8 460 108	8 589 954
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	24 168 420	28 625 026
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	118 621	94 315
	Dettes fiscales et sociales	DY	335 928	380 093
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	22 844	32 901
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	33 105 921	37 722 289
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	63 767 208	68 616 097
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	24 905 529	35 670 040
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS HOLDING VICTOR HUGO Néant *

			Exercice N				Exercice (N-1)			
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA		FB		FC			
	Production vendue	⎧ biens* services*	FD		FE		FF			
			FG	794 724	FH		FI	794 724	865 436	
	Chiffres d'affaires nets*		FJ	794 724	FK		FL	794 724	865 436	
	Production stockée*						FM			
	Production immobilisée*						FN			
	Subventions d'exploitation						FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)						FP	113 200	32 586	
	Autres produits (1) (11)						FQ	349	6 382	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	908 272	904 404	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS			
	Variation de stock (marchandises)*						FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	944 368	925 708	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	237 335	263 669	
	Salaires et traitements*						FY	486 680	534 438	
	Charges sociales (10)						FZ	203 504	220 309	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	⎧ - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA	5 408	5 640
								GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	7 786	8 545
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)						GE	426	4 606	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 885 507	1 962 916	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(977 234)	(1 058 512)		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	5 489 053	3 474 530	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	25 627	605 245	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	169 744	24 604	
	Différences positives de change						GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	124 505		
	Total des produits financiers (V)						GP	5 808 929	4 104 379	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	2 360 843	175 012	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	2 880 633	1 208 706	
	Différences négatives de change						GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	5 241 476	1 383 718	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	567 453	2 720 661		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(409 782)	1 662 149		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS HOLDING VICTOR HUGO

Néant ☐ *

										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB		15	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD		15	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	4 98	4 354	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	3 939	12 836	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG		192	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	4 437	17 382	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(4 437)	(17 367)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)									HJ				
Impôts sur les bénéfices *									HK	(181 696)	(1 036 717)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	6 717 201	5 008 798	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	6 949 723	2 327 298	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	(232 522)	2 681 499	
RENVois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG			
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *							HP	43 024	48 862	
			- Crédit bail immobilier							HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ	5 489 053	3 474 530	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK	526 981	557 087	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1	63 322	32 586	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)							(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4	363	423	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6			obligatoires	A9					
			dont cotisations aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8			dont cotisations Madelin	A7					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)										Exercice N			
PENALITES										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
										498			
PENALITES SUR SUCCURSALE TF 2018										3 939			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise :SAS HOLDING VICTOR HUGO

Néant

*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
						1		2		3		
INCO	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	793 116	KE		KF	875	
CORP	Terrains					KG	28 279	KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9			KJ	113 115	KK		KL	
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1			KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	[Dont Composants	M2			KP	3 319	KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants	M3			KS	51 569	KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *					KV	120 111	KW		KX	
		Matériel de transport *					KY	254 772	KZ		LA	2 095
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	859 025	LC		LD	8 986
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM	4 050	
	TOTAL III					LN	1 430 190	LO		LP	15 131	
	FIN	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U	56 288 193	8V		8W	7 039 860
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières					1T	48 678	1U		1V	128		
TOTAL IV					LQ	56 336 871	LR		LS	7 039 988		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	58 560 178	ØH		ØJ	7 055 994		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
				par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		3		
								4		
INCO	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	793 991	
CORP	Terrains			IP		LX		LY	28 279	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB	113 115	
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH	3 319	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	51 569	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM		MN	120 111	
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	256 867	
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier		IW		MS		MT	868 011	
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		
	Avances et acomptes			NC		ND		NE	4 050	
	TOTAL III			IY		NG		NH	1 445 321	
	FIN	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7	
		Autres participations			1Ø	7 835 423	ØX	(0)	ØY	55 492 630
Autres titres immobilisés			11		2B		2C			
Prêts et autres immobilisations financières			12		2E		2F	48 806		
TOTAL IV			13	7 835 423	NJ	(0)	NK	55 541 436		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			14	7 835 423	ØK	(0)	ØL	57 780 748		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Exercice N, clos le :

3 1 1 2 2 0 1 9 |

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS HOLDING VICTOR HUGONéant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS HOLDING VICTOR HUGO

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	47 805	PF	625	PG		PH	48 430
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM	77 354	PN	771	PO		PQ	78 124
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV	3 319	PW		PX		PY	3 319
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	51 569	QA		QB		QC	51 569
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	120 111	QE		QF		QG	120 111
	Matériel de transport	QH	254 670	QI	630	QJ		QK	255 299
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	240 870	QM	3 382	QN		QO	244 252
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	747 892	QV	4 782	QW		QX	752 675
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	795 697	ØP	5 408	ØQ		ØR	801 105

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissement TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6		
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4		
	Inst.gales.agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2		
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales.agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7		
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3		
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1		
	TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO		
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total général non ventilé (NP + NO + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ		

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS HOLDING VICTOR HUGO

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X1 088	TM	TN	TO1 088
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z1 088	TS	TT	TU1 088
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisa- tions financières(1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		O2	O3	O4	O5
		9U386 457	9V	9W	9X386 457
		O61 816 240	O7991 416	O8169 744	O92 637 912
	Sur stocks et en cours	6N3 790 214	6P	6R	6S3 790 214
	Sur comptes clients	6T49 878	6U	6V49 878	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X589 855	6Y1 377 213	6Z	7A1 967 068
	TOTAL III	7B6 632 644	TY2 368 629	TZ219 622	UA8 781 651
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C6 633 732	UB2 368 629	UC219 622	UD8 782 739
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE7 786	UF49 878		
	- financières	UG2 360 843	UH169 744		
	- exceptionnelles	UJ	UK		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

ANNEXE DÉCLARATION 2056

Désignation de l'entreprise : SAS HOLDING VICTOR HUGO

31/12/2019

[illegible]

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE *

DGFip N° 2057 2020

Page 13

Formulaire obligatoire (article 53
A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS HOLDING VICTOR HUGO

Néant☐*

CADRE A

ÉTAT DES CRÉANCES

DE L'ACTIF
IMMOBILISÉ

Créances rattachées à des participations

Prêts (1) (2)

Autres immobilisations financières

UL

46 278 303

UM

46 278 303

UN

UP

UR

US

UT

48 806

UV

48 806

UW

DE L'ACTIF CIRCULANT

Clients douteux ou litigieux

Autres créances clients

Créance représentative de titres
prêtés ou remis en garantie *

Provision pour dépréciation
antérieurement constituée *

UO

Personnel et comptes rattachés

Sécurité sociale et autres organismes sociaux

Etat et autres

collectivités

publiques

Impôts sur les bénéfices

Taxe sur la valeur ajoutée

Autres impôts, taxes et versements assimilés

Divers

Groupe et associés (2)

Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations
de pension de titres)

Charges constatées d'avance

TOTAUX

VD

VE

VF

RENOIS

(1)

Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice

- Remboursements obtenus en cours d'exercice

(2)

Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

CADRE B

ÉTAT DES DETTES

Montant brut
1

A 1 an au plus
2

A plus d'1 an et 5 ans au plus
3

A plus de 5 ans
4

7Y

7Z

VG

2 152

VH

8 457 955

8A

20 298 883

8B

118 621

8C

29 325

8D

65 077

8E

117 620

VW

87 274

VX

VQ

36 632

8J

VI

3 869 537

8K

22 844

ZZ

8L

TOTAUX

33 105 921

VZ

24 905 529

1 083 297

7 117 095

RENOIS

(1)

Emprunts souscrits en cours d'exercice

Emprunts remboursés en cours d'exercice

VJ

VK

3 774 106

(2)

Montant des divers emprunts et dettes contrac-
tés auprès des associés personnes physiques

VL

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cogid Group

Dossier N° 022421 en Euros.

Edité le 30/06/2020 à 15:53

EXPERTISE COMPTABLE DU PRADO

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS HOLDING VICTOR HUGO

Néant ☐ *

Exercice N, clos le : 3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 1 | 9

I. RÉINTEGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés				
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE 34 850
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)	WG 21 310
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB)
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	4 90 000	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX
	Amendes et pénalités	WJ	4 98	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)	XZ
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*				
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)				

Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL	5 337 099	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7
------------	--	----	-----------	--	----

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR)			
		- imposées au taux de 0 %			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *	- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions			

Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)

Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé	DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8

Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage

Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage

TOTAL I

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *

Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)			
		- imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007)			
		- imposées aux taux de 19 %			
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures			
		- imputées sur les déficits antérieurs			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %				
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*				
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations	2A	)	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)					

Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.			
		Majoration d'amortissement *			
		Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2
		Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	IF
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP	Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)	PB
				Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5
				Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA
				Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC
				Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC

Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)

Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)	Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)	X9		Créance dé gagée par le report en arrière du déficit	ZI
---	---	----	--	--	----

Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage

III. RÉSULTAT FISCAL

TOTAL II

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	<	bénéfice (I moins II)	XI	1 270 123	
		déficit (II moins I)			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*			ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*					
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)			XN	1 270 123	

31/12/2019

Désignation de l'entreprise : SAS HOLDING VICTOR HUGO

Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)

K4

Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)

K5

Déficits reportables (différence K4 - K5)

K6

Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)

YJ

Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)

YK

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées
sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI. dotations de l'exercice

ZT

44 066

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)

Dotations de l'exercice

Reprises sur l'exercice

Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles
pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *

ZV

ZW

Provisions pour risques et charges *

8X

8Y

8Z

9A

9B

9C

Provisions pour dépréciation *

PROV DEPREC SNC BIENFAISANCE

9D

310 000

9E

PROV DEPREC SCI DELATTRE

9F

180 000

9G

9H

9J

Charges à payer

9K

9L

9M

9N

9P

9R

9S

9T

TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)

YN

490 000

YO

à reporter au tableau 2058-A :

↓
ligne WI↓
ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGD)

Montant de la réintégration ou de la déduction

Montant au début de l'exercice

Imputations

Montant net à la
fin de l'exercice

L1

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : SAS HOLDING VICTOR HUGO															Néant ☐ *												
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie				OC	3 948 285				AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		- Réserves légales		ZB												
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie				OD	2 681 499					Dividendes		- Autres réserves		ZD												
	Prélèvements sur les réserves				OE						Autres répartitions				ZE												
											Report à nouveau				ZF												
	TOTAL I				OF	6 629 785					(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II		ZG	6 629 785											
															ZH	6 629 785											
RENSEIGNEMENTS DIVERS																											
Exercice N :																											
Exercice N-1 :																											
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7					YQ																	
	- Engagements de crédit-bail immobilier									YR																	
	- Effets portés à l'escompte et non échus									YS																	
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance									YT	2 928																
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8					XQ	347 945				347 220												
	- Personnel extérieur à l'entreprise									YU																	
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)									SS	353 229				293 893												
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages									YV	2 112																
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES					ST	238 153				284 595												
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052									ZJ	944 368				925 708												
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE									YW	8 905				9 171												
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés				ZS					9Z	228 430				254 498												
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052									YX	237 335				263 669												
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)									YY	254 957				212 353												
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations									YZ	61 627				20 974												
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2019)*									OB	484 544																
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *									OS																	
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *									ZK	1.32		%	1.47	%												
	- Numéro de centre de gestion agréé *				XP					- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)				Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR	1										
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice									RG																	
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI									RH																	
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.				JA	135 062				Plus-values à 15 %		JK			Plus-values à 0 %	JL											
										Plus-values à 19 %		JM			Imputations	JC											
	Groupe : résultat d'ensemble.				JD	2 375 895				Plus-values à 15 %		JN			Plus-values à 0 %	JO											
										Plus-values à 19 %		JP			Imputations	JF											
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale				JH	1				N° SIRET de la société mère du groupe				JJ	4	1	2	4	6	5	1	0	6	0	0	0	5

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAS HOLDING VICTOR HUGO Néant ☒ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦		⑧	⑨	⑩			⑪
				19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑨)						
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑩)			(A)	(B) (ventilation par taux)			(C)
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SAS HOLDING VICTOR HUGO

Néant ☒ *

A ELÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐	Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)
--------------------------	---

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS HOLDING VICTOR HUGO

Néant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12,8 % ② .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS HOLDING VICTOR HUGO

Néant ☒ *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

16

Désignation de l'entreprise : SAS HOLDING VICTOR HUGO					Néant ☐ *				
Exercice ouvert le : 01/01/2019			et clos le : 31/12/2019		Durée en nombre de mois		1	2	
DECLARATION DES EFFECTIFS									
Effectif moyen du personnel * :					YP	9			
dont apprentis					YF				
dont handicapés					YG				
Effectifs affectés à l'activité artisanale					RL				
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE									
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE									
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises					OA	794 724			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées					OK				
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante					OL				
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges					OT				
TOTAL 1					OX	794 724			
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée									
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)					OH	349			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation					OE				
Subventions d'exploitation reçues					OF				
Variation positive des stocks					OD				
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée					OI	46 541			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation					XT				
TOTAL 2					OM	46 890			
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)									
Achats					ON				
Variation négative des stocks					OQ				
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances					OR	619 806			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois					OS				
Taxes déductibles de la valeur ajoutée					OZ				
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)					OW	426			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée					OU				
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois					O9				
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante					OY				
TOTAL 3					OJ	620 232			
IV- Valeur ajoutée produite									
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)					OG	221 382			
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises									
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).					SA	221 382			
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE									
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD									
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case				EV					
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)				GX	794 724		Effectifs au sens de la CVAE *	EY	9
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)					HX				
Période de référence				GY	01/01/2019		GZ	31/12/2019	
Date de cessation					HR				
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128. * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.									

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2020

Page 24

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1
9

(1)

Néant

EXERCICE CLOS LE

31122019

N° SIRET

41246510600059

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS HOLDING VICTOR HUGO

ADRESSE (voie)

3 avenue Marceau

CODE POSTAL

75016

VILLE

PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

82

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique

SARL

Dénomination

SESAME

N° SIREN (si société établie en France)

451383236

% de détention

100.00

Adresse : N°

1/5

Voie

rue Allieis

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

Forme juridique

EURL

Dénomination

DRACO

N° SIREN (si société établie en France)

517655023

% de détention

100.00

Adresse : N°

1/5

Voie

rue Allieis

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

FRANCE

Forme juridique

EURL

Dénomination

AQUILA

N° SIREN (si société établie en France)

517666798

% de détention

100.00

Adresse : N°

1/5

Voie

rue Allieis

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

FRANCE

Forme juridique

EURL

Dénomination

OLYMPUS

N° SIREN (si société établie en France)

513259002

% de détention

100.00

Adresse : N°

1/5

Voie

rue Allieis

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

FRANCE

Forme juridique

EURL

Dénomination

FUJI

N° SIREN (si société établie en France)

513232611

% de détention

100.00

Adresse : N°

1/5

Voie

rue Allieis

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

FRANCE

Forme juridique

EURL

Dénomination

HIBISCUS 31

N° SIREN (si société établie en France)

512779943

% de détention

100.00

Adresse : N°

1/5

Voie

rue Allieis

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

FRANCE

Forme juridique

EURL

Dénomination

ALTAIR IMMO

N° SIREN (si société établie en France)

512568585

% de détention

100.00

Adresse : N°

1/5

Voie

rue Allieis

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

Forme juridique

EURL

Dénomination

TRI

N° SIREN (si société établie en France)

508497302

% de détention

100.00

Adresse : N°

1/5

Voie

rue Allieis

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

Cesid Group

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

Dossier N° 022421 en Euros.

Edité le 30/06/2020 à 15:53

EXPERTISE COMPTABLE DU PRADO

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2020

Page 25

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

2
9

(1)

Néant

EXERCICE CLOS LE

31122019

N° SIRET

41246510600059

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS HOLDING VICTOR HUGO

ADRESSE (voie)

3 avenue Marceau

CODE POSTAL

75016

VILLE

PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

82

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique

SARL

Dénomination

IMOTEL 58

N° SIREN (si société établie en France)

501167175

% de détention

100.00

Adresse :

N°

1/5

Voie

rue Allieis

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

Forme juridique

SARL

Dénomination

IMMODERN

N° SIREN (si société établie en France)

493390256

% de détention

100.00

Adresse :

N°

1/5

Voie

rue Allieis

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

Forme juridique

SARL

Dénomination

SAINT NICOLAS 17

N° SIREN (si société établie en France)

482197365

% de détention

100.00

Adresse :

N°

1/5

Voie

rue Allieis

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

Forme juridique

SARL

Dénomination

CALMETTE

N° SIREN (si société établie en France)

482197399

% de détention

100.00

Adresse :

N°

1/5

Voie

rue Allieis

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

Forme juridique

SARL

Dénomination

D'ANTIN

N° SIREN (si société établie en France)

481920916

% de détention

100.00

Adresse :

N°

1/5

Voie

rue Allieis

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

FRANCE

Forme juridique

EURL

Dénomination

ZIMMO

N° SIREN (si société établie en France)

515059939

% de détention

100.00

Adresse :

N°

1/5

Voie

rue Allieis

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

FRANCE

Forme juridique

SARL

Dénomination

PALLAS

N° SIREN (si société établie en France)

451583215

% de détention

100.00

Adresse :

N°

1/5

Voie

rue Allieis

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

Forme juridique

EURL

Dénomination

ANGEL IMMO

N° SIREN (si société établie en France)

508773843

% de détention

100.00

Adresse :

N°

1/5

Voie

rue Allieis

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

Dossier N° 022421 en Euros.

Edité le 30/06/2020 à 15:53

EXPERTISE COMPTABLE DU PRADO

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2020

Page 26

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

3
9

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

31122019

N° SIRET

41246510600059

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS HOLDING VICTOR HUGO

ADRESSE (voie)

3 avenue Marceau

CODE POSTAL

75016

VILLE

PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

82

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique

SARL

Dénomination

ADAGIO

N° SIREN (si société établie en France)

451053771

% de détention

100.00

Adresse :

N°

1/5

Voie

rue Allieis

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

Forme juridique

SARL

Dénomination

OPERA 2

N° SIREN (si société établie en France)

450285309

% de détention

100.00

Adresse :

N°

1/5

Voie

rue Allieis

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

Forme juridique

SARL

Dénomination

IPSO-FACTO

N° SIREN (si société établie en France)

449602515

% de détention

100.00

Adresse :

N°

1/5

Voie

rue Allieis

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

Forme juridique

SARL

Dénomination

GAMMA

N° SIREN (si société établie en France)

447794355

% de détention

100.00

Adresse :

N°

1/5

Voie

rue Allieis

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

Forme juridique

SARL

Dénomination

ALPHA BASTIDES

N° SIREN (si société établie en France)

447794074

% de détention

100.00

Adresse :

N°

1/5

Voie

rue Allieis

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

Forme juridique

SARL

Dénomination

CMCM

N° SIREN (si société établie en France)

425072071

% de détention

100.00

Adresse :

N°

1/5

Voie

rue Allieis

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

Forme juridique

SARL

Dénomination

ATLAS-IMMO

N° SIREN (si société établie en France)

441915592

% de détention

100.00

Adresse :

N°

1/5

Voie

rue Allieis

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

Forme juridique

SC

Dénomination

REMO

N° SIREN (si société établie en France)

434961983

% de détention

100.00

Adresse :

N°

1/5

Voie

rue Allieis

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

Cedid Group

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFip N° 2059-G 2020

Page 27

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

49

(1)

Néant

EXERCICE CLOS LE

31122019

N° SIRET

41246510600059

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS HOLDING VICTOR HUGO

ADRESSE (voie)

3 avenue Marceau

CODE POSTAL

75016

VILLE

PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

82

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique

SC

Dénomination

IMMOPARC

N° SIREN (si société établie en France)

334415510

% de détention

100.00

Adresse :

N°

1/5

Voie

rue Allieis

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

Forme juridique

SCI

Dénomination

HUGO 55

N° SIREN (si société établie en France)

334415429

% de détention

100.00

Adresse :

N°

1/5

Voie

rue Allieis

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

Forme juridique

SCI

Dénomination

FRELUC

N° SIREN (si société établie en France)

333099182

% de détention

100.00

Adresse :

N°

1/5

Voie

rue Allieis

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

Forme juridique

SARL

Dénomination

ARC

N° SIREN (si société établie en France)

433115771

% de détention

100.00

Adresse :

N°

1/5

Voie

rue Allieis

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

Forme juridique

SARL

Dénomination

L'ATELIER

N° SIREN (si société établie en France)

478714629

% de détention

100.00

Adresse :

N°

1/5

Voie

rue Allieis

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

Forme juridique

SARL

Dénomination

STARINVEST

N° SIREN (si société établie en France)

798261376

% de détention

100.00

Adresse :

N°

1/5

Voie

rue Allieis

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

FRANCE

Forme juridique

EURL

Dénomination

IFIM

N° SIREN (si société établie en France)

508425444

% de détention

100.00

Adresse :

N°

1/5

Voie

rue Allieis

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

Forme juridique

EURL

Dénomination

H4X

N° SIREN (si société établie en France)

518690995

% de détention

100.00

Adresse :

N°

1/5

Voie

rue Allieis

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

FRANCE

Cesid Group

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFip N° 2059-G 2020

Page 28

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

59

(1)

Néant

EXERCICE CLOS LE

31122019

N° SIRET

41246510600059

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS HOLDING VICTOR HUGO

ADRESSE (voie)

3 avenue Marceau

CODE POSTAL

75016

VILLE

PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

82

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

FONCIERE DES ALPES

00000000

100.00

23

RUE ALDRINGEN

99137

LUXEMBOURG

LUXEMBOURG

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

SARL

GA "A

751704875

100.00

1/5

rue Allieis

06400

CANNES

FRANCE

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

HADES

750365025

100.00

1/5

rue Allieis

06400

CANNES

FRANCE

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

SARL

AQUARIUS

750179749

100.00

1/5

rue Allieis

06400

CANNES

FRANCE

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

EURL

LYNX

533016903

100.00

1/5

rue Allieis

06400

CANNES

FRANCE

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

EURL

ALOHA

531269918

100.00

1/5

rue Allieis

06400

CANNES

FRANCE

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

EURL

SARNO

520407339

100.00

1/5

rue Allieis

06400

CANNES

FRANCE

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

SARL

PANDORE

750179475

100.00

1/5

rue Allieis

06400

CANNES

FRANCE

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

Dossier N° 022421 en Euros.

Edité le 30/06/2020 à 15:53

EXPERTISE COMPTABLE DU PRADO

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFip N° 2059-G 2020

Page 29

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

69

(1)

Néant

EXERCICE CLOS LE

31122019

N° SIRET

41246510600059

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS HOLDING VICTOR HUGO

ADRESSE (voie)

3 avenue Marceau

CODE POSTAL

75016

VILLE

PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

82

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique

EURL

Dénomination

ORION

N° SIREN (si société établie en France)

529034118

% de détention

100.00

Adresse :

N°

1/5

Voie

rue Allieis

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

FRANCE

Forme juridique

Dénomination

STAR REAL ESTATE SA

N° SIREN (si société établie en France)

000000000

% de détention

99.90

Adresse :

N°

23

Voie

RUE ALDRINGEN

Code postal

99137

Commune

LUXEMBOURG

Pays

LUXEMBOURG

Forme juridique

SC

Dénomination

CMC

N° SIREN (si société établie en France)

420937435

% de détention

99.00

Adresse :

N°

1/5

Voie

rue Allieis

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

Forme juridique

SCI

Dénomination

ALSACE LORRAINE

N° SIREN (si société établie en France)

422076166

% de détention

99.00

Adresse :

N°

7

Voie

RUE ALLIEIS

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

FRANCE

Forme juridique

SCI

Dénomination

LONGCHAMP

N° SIREN (si société établie en France)

334457686

% de détention

96.67

Adresse :

N°

1/5

Voie

rue Allieis

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

Forme juridique

SCI

Dénomination

OFFENBACH

N° SIREN (si société établie en France)

413610320

% de détention

80.00

Adresse :

N°

1/5

Voie

rue Allieis

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

Forme juridique

SCI

Dénomination

2 BUFFA

N° SIREN (si société établie en France)

502486863

% de détention

75.00

Adresse :

N°

7

Voie

RUE ALLIEIS

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

FRANCE

Forme juridique

SARL

Dénomination

ANTARES

N° SIREN (si société établie en France)

508640430

% de détention

75.00

Adresse :

N°

7

Voie

RUE ALLIEIS

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

FRANCE

Cesid Group

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2020

Page 30

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

79

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

31122019

N° SIRET

41246510600059

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS HOLDING VICTOR HUGO

ADRESSE (voie)

3 avenue Marceau

CODE POSTAL

75016

VILLE

PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

82

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique

SARL

Dénomination

DIDEROT

N° SIREN (si société établie en France)

507636900

% de détention

75.00

Adresse :

N°

7

Voie

RUE ALLIEIS

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

FRANCE

Forme juridique

SNC

Dénomination

VESLES 109

N° SIREN (si société établie en France)

539040246

% de détention

66.66

Adresse :

N°

1/5

Voie

rue Allieis

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

FRANCE

Forme juridique

SCI

Dénomination

L'ETOILE

N° SIREN (si société établie en France)

418461455

% de détention

62.00

Adresse :

N°

1/5

Voie

rue Allieis

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

Forme juridique

SCI

Dénomination

GAMBETTA

N° SIREN (si société établie en France)

439583865

% de détention

50.00

Adresse :

N°

1/5

Voie

rue Allieis

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

FRANCE

Forme juridique

SARL

Dénomination

ACFIN

N° SIREN (si société établie en France)

423718857

% de détention

50.00

Adresse :

N°

7

Voie

RUE ALLIEIS

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

FRANCE

Forme juridique

Dénomination

BIENFAISANCE

N° SIREN (si société établie en France)

498134469

% de détention

50.00

Adresse :

N°

7

Voie

RUE ALLIEIS

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

FRANCE

Forme juridique

SNC

Dénomination

STALINGRAD

N° SIREN (si société établie en France)

424685998

% de détention

50.00

Adresse :

N°

7

Voie

RUE ALLIEIS

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

FRANCE

Forme juridique

SNC

Dénomination

CALVI

N° SIREN (si société établie en France)

452819402

% de détention

50.00

Adresse :

N°

7

Voie

RUE ALLIEIS

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

FRANCE

Covid Group

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2020

Page 31

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

8
9

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

31122019

N° SIRET

41246510600059

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS HOLDING VICTOR HUGO

ADRESSE (voie)

3 avenue Marceau

CODE POSTAL

75016

VILLE

PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

82

Forme juridique

SCI

Dénomination

OLIVIER DE SERRES

N° SIREN (si société établie en France)

418020079

% de détention

50.00

Adresse : N°

1/5

Voie

rue Allieis

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

Forme juridique

SCI

Dénomination

DES GRESILLONS

N° SIREN (si société établie en France)

440602431

% de détention

50.00

Adresse : N°

1/5

Voie

rue Allieis

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

FRANCE

Forme juridique

SCI

Dénomination

ISNARD

N° SIREN (si société établie en France)

442513727

% de détention

50.00

Adresse : N°

1/5

Voie

rue Allieis

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

FRANCE

Forme juridique

SNC

Dénomination

89 RUE D'ANTIBES

N° SIREN (si société établie en France)

450908736

% de détention

50.00

Adresse : N°

7

Voie

RUE ALLIEIS

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

FRANCE

Forme juridique

SCI

Dénomination

NOISY

N° SIREN (si société établie en France)

442330130

% de détention

50.00

Adresse : N°

7

Voie

RUE ALLIEIS

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

FRANCE

Forme juridique

SCI

Dénomination

LETALLE

N° SIREN (si société établie en France)

438858441

% de détention

50.00

Adresse : N°

7

Voie

RUE ALLIEIS

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

FRANCE

Forme juridique

SCI

Dénomination

DU MONT D'EST

N° SIREN (si société établie en France)

433783628

% de détention

50.00

Adresse : N°

7

Voie

RUE ALLIEIS

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

FRANCE

Forme juridique

SNC

Dénomination

25 JEAN JAURES

N° SIREN (si société établie en France)

491474326

% de détention

50.00

Adresse : N°

7

Voie

RUE ALLIEIS

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

FRANCE

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFip N° 2059-G 2020

Page 32

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

99

(1)

Néant

EXERCICE CLOS LE

31122019

N° SIRET

41246510600059

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS HOLDING VICTOR HUGO

ADRESSE (voie)

3 avenue Marceau

CODE POSTAL

75016

VILLE

PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

82

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique

SARL

Dénomination

INVESTIMURS

N° SIREN (si société établie en France)

419496542

% de détention

50.00

Adresse :

N°

1/5

Voie

rue Allieis

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

Forme juridique

SCI

Dénomination

PETRUS

N° SIREN (si société établie en France)

422642371

% de détention

50.00

Adresse :

N°

1/5

Voie

rue Allieis

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

Forme juridique

SNC

Dénomination

3 et 5 SAINT FERREOL

N° SIREN (si société établie en France)

492506464

% de détention

50.00

Adresse :

N°

1/5

Voie

rue Allieis

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

Forme juridique

SNC

Dénomination

TOUR-IMMO

N° SIREN (si société établie en France)

494153612

% de détention

50.00

Adresse :

N°

1/5

Voie

rue Allieis

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

Forme juridique

SCI

Dénomination

FELIX FAURE

N° SIREN (si société établie en France)

424686566

% de détention

50.00

Adresse :

N°

1/5

Voie

rue Allieis

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

FRANCE

Forme juridique

SCI

Dénomination

ANTIBES 75

N° SIREN (si société établie en France)

428102875

% de détention

37.50

Adresse :

N°

1/5

Voie

rue Allieis

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

Forme juridique

SCI

Dénomination

DE LATTRE

N° SIREN (si société établie en France)

440692812

% de détention

33.33

Adresse :

N°

7

Voie

RUE ALLIEIS

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

FRANCE

Forme juridique

SCI

Dénomination

LES BLUETS

N° SIREN (si société établie en France)

433853330

% de détention

33.00

Adresse :

N°

7

Voie

RUE ALLIEIS

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

FRANCE

Cesid Group

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

Dossier N° 022421 en Euros.

Edité le 30/06/2020 à 15:53

EXPERTISE COMPTABLE DU PRADO

Date 30/06/2020	Tableau de cohérence des liasses fiscales Client 022421 SAS HOLDING VICTOR HUGO 3 avenue Marceau 75016 PARIS	Référence	Page 1
Collaborateur JPT SP CZ		Exercice 01/01/2019 31/12/2019	

[illegible]

SAS HOLDING VICTOR HUGO

3 avenue Marceau

75016 PARIS

ANNEXE DU 01/01/2019 AU 31/12/2019

EXPERTISE COMPTABLE DU PRADO

292 AVENUE DU PRADO

13008 MARSEILLE

ANNEXE

SOMMAIRE

page

Evènements significatifs postérieurs à la clôture	1
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	1
Permanence ou changement de méthodes	2
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	2
Etat des amortissements	3
Etat des provisions	3
Etat des échéances des créances et des dettes	4
Composition du capital social	4
Titres immobilisés	4
Créances immobilisées	4
Evaluations des produits et en cours	5
Dépréciation des stocks et en cours	5
Evaluation des créances et des dettes	5
Dépréciation des créances	5
Evaluation des valeurs mobilières de placement	5
Disponibilités en Euros	5
Produits à recevoir	5
Détail des produits à recevoir	6
Charges à payer	6
Détail des charges à payer	7
Charges et produits constatés d'avance	7
Détail des charges constatées d'avance	8
Détail des produits constatés d'avance	9
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	9
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	9
Liste des filiales et participations	11
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	13

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 63 767 207.90 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 794 724.08 Euros et dégageant un déficit de -232 522.16 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi no 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement postérieur au 31 décembre 2019 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 décembre 2019, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2019 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet événement et de ses conséquences.

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe au titre des événements post clôture, l'entreprise n'est pas en mesure, à ce jour, de chiffrer les conséquences financières de cette crise sanitaire, de manière exhaustive, sur les comptes 2020.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	793 116		875
Terrains	28 279		
Constructions sur sol propre	113 115		
Installations générales agencements aménagements des constructions	3 319		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	51 569		
Installations générales agencements aménagements divers	120 111		
Matériel de transport	254 772		2 095
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	859 025		8 986
Avances et acomptes			4 050
TOTAL	1 430 190		15 131
Autres participations	56 288 193		7 039 860
Prêts, autres immobilisations financières	48 678		128
TOTAL	56 336 871		7 039 988
TOTAL GENERAL	58 560 178		7 055 994

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			793 991	793 991
Terrains			28 279	28 279
Constructions sur sol propre			113 115	113 115
Installations générales agencements aménagements constr.			3 319	3 319
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			51 569	51 569
Installations générales agencements aménagements divers			120 111	120 111
Matériel de transport			256 867	256 867
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			868 011	868 011
Avances et acomptes			4 050	4 050
TOTAL			1 445 321	1 445 321
Autres participations	7 835 423	-0	55 492 630	55 492 630
Prêts, autres immobilisations financières			48 806	48 806
TOTAL	7 835 423	-0	55 541 436	55 541 436
TOTAL GENERAL	7 835 423	-0	57 780 748	57 780 748

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	47 805	625		48 430
Constructions sur sol propre	77 354	771		78 124
Installations générales agencements aménagements constr.	3 319			3 319
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	51 569			51 569
Installations générales agencements aménagements divers	120 111			120 111
Matériel de transport	254 670	630		255 299
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	240 870	3 382		244 252
TOTAL	747 892	4 782		752 675
TOTAL GENERAL	795 697	5 408		801 105

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	625				
Constructions sur sol propre	771				
Matériel de transport	630				
Matériel de bureau informatique mobilier	3 382				
TOTAL	4 782				
TOTAL GENERAL	5 408				

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	1 088				1 088
TOTAL	1 088				1 088

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	386 457				386 457
Sur autres immobilisations financières	1 816 240	991 416	169 744		2 637 912
Sur stocks et en cours	3 790 214				3 790 214
Sur comptes clients	49 878		49 878		
Autres provisions pour dépréciation	589 855	1 377 213			1 967 068
TOTAL	6 632 644	2 368 629	219 622		8 781 651
TOTAL GENERAL	6 633 732	2 368 629	219 622		8 782 739
Dont dotations et reprises d'exploitation financières		7 786	49 878		
		2 360 843	169 744		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	46 278 303	46 278 303	
Autres immobilisations financières	48 806	48 806	
Autres créances clients	560 466	560 466	
Taxe sur la valeur ajoutée	66 297	66 297	
Divers état et autres collectivités publiques	59 245	59 245	
Groupe et associés	1 749 387	1 749 387	
Débiteurs divers	607 473	607 473	
Charges constatées d'avance	3 999	3 999	
TOTAL	49 373 975	49 373 975	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	2 152	2 152		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	8 457 955	257 563	1 083 297	7 117 095
Emprunts et dettes financières divers	20 298 883	20 298 883		
Fournisseurs et comptes rattachés	118 621	118 621		
Personnel et comptes rattachés	29 325	29 325		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	65 077	65 077		
Impôts sur les bénéfices	117 620	117 620		
Taxe sur la valeur ajoutée	87 274	87 274		
Autres impôts taxes et assimilés	36 632	36 632		
Groupe et associés	3 869 537	3 869 537		
Autres dettes	22 844	22 844		
TOTAL	33 105 921	24 905 529	1 083 297	7 117 095
Emprunts remboursés en cours d'exercice	3 774 106			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	45.1803	109 771			109 771

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	14 519
Autres créances	62 388
Total	76 907

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Détail des produits à recevoir

	Montant
FRS AVOIR A RECEVOIR	
- AAR ANTIBES 75 CHG 2019	3 027
FACTURES A ETABLIR	
- FAE GESTIPAR FRS 2019	14 519
DIVERS A RECEVOIR	
- PROV° RBTS MMA KMS 2019 BH293B	115
ETAT RBT A RECEVOIR SUCCURSALE ESPAGNOLE	59 245
Total	76 907

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7 381
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	83 542
Dettes fiscales et sociales	77 357
Total	168 280

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Détail des charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	
- FNP MARCEAU CHG 2019	11 323
- FNP ASI COPIE FIN 2019	429
- FNP EDF CANNES	1 021
- FNP YVANT JURIDIQUE 2019	60 000
- FNP YVANT SARL 2019 DEPOT	3 150
- FNP YVANT SNC 2019 DEPOT	850
- FNP IM CONSEIL CAC 2019	5 670
- FNP DIVERS	1 179
BANQUES INTERETS COURUS	
- BNP FRAIS TELEMAT 12/19	646
- BNP FRAIS TELEMAT 12/19	37
- BNP FRAIS 4T19	682
- PALATINE COMM 4T19	708
- INT COURUS SUR EMPRUNT	5 229
PROV CONGES PAYES	44 066
OPCO FOMRATION 2019	3 226
TVS 2019	21 310
CVAE 2019	257
SOLDE TAXE SALAIRES 2019	8 498
Total	168 280

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	3 999
Total	3 999

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTAT.D'AVANCE			
- CAB DEBAES BMW EB329EM	249		
- REVUE FIDUCIAIRE 010519-300420	139		
- ASI NOM DOMAINE 090219-090220	2		
- ASI NOM DOMAINE 070319-060320	3		
- ASI HEBERGT SITE 070319-060320	13		
- BUSINESS IMMO 010419-310320	450		
- AGIS TELESUR.03/10/19-02/10/20	508		
- PITNEY/LOC PESEE 101119-091120	649		
- CM-CIC LEASING 1T2020 COPIEUR	394		
- CM-CIC LEASING 1T2020 COPIEUR	19		
- KARLA OTTO 03/11/19-01/02/2020	320		
- LOCAM 1T2020	654		
- LOCAM 1T2020	40		
- ASI ABT EXCHANGE MAIL 01.2020	38		
- ASI 01.2020	520		
Total	3 999		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Détail des produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-189)

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Charges et produits financiers concernant les entreprises liées**

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	2 880 633	5 639 185
Dont entreprises liées	2 880 633	5 639 185

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Engagements financiers**

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Avals et cautions	49 763 715
Total (1)	49 763 715
(1) Dont concernant les filiales	8 486 342
(1) dont concernant les participations	2 814 029
(1) Dont concernant les autres entreprises liées	38 463 344

- Caution Banque BNP SNC 58 : 2 452 770,00 €
- Caution Banque Crédit Mutuel SNC UN CROISETTE : 900 000,00 €
- Caution Banque Ing Lease SCI DIDEROT PATRIMOINE : 500 000,00 €
- Caution Banque Populaire Méditerranée SNC TOUR IMMO : 1 346 297,00 €
- Caution Banque Palatine SNC LIBERTE : 574 815,00 €
- Caution Banque Palatine SNC STALINGRAD : 265 869,00 €
- Caution Banque Palatine SNC 65 ALSACE LORRAINE : 327 351,00 €
- Caution Banque Crédit Mutuel SCI CLEMENCEAU : 500 000,00 €
- Caution Banque Palatine SCI PLACE DU CHATEAU : 234 867,00 €
- Caution Banque Palatine SCI 108 : 57 977,00 €
- Caution Banque Palatine SNC COURCERIN : 1 616 055,00 €
- Caution Banque Palatine SNC BOULBONNE : 1 216 240,00 €
- Caution Banque Palatine SCI FRELUC : 1 858 428,00 €
- Caution CGE BAIL SNC RENTAL PRESTIGE BOAT : 377 847.57 €
- Caution Banque Palatine SNC PATRIMURS : 203 686,69 €
- Caution Banque Palatine SCI CHARMASSON : 656 931,00 €
- Caution Banque Palatine SNC STARIMMO : 1 300 000 €
- Caution Banque Palatine SNC 1 ANACHARSIS : 3 032 119,00 €
- Caution MUNCHENER HYPOTHEKENBANK SA IBERINVE : 600 000 €
- Caution Banque Palatine SNC BELLECHASSE : 2 848 765,00 €
- Caution Banque Populaire Méditerranée SCI OFFENBACH : 446 063,00 €
- Caution Banque Populaire Méditerranée SCI CAPIMURS : 1588 963,00 €
- Caution Banque Crédit Mutuel SCI NICE COMMERCE : 700 000,00 €
- Caution Banque Crédit Mutuel SCI LORRAINE : 700 000,00 €

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- Caution Banque Espirito Santo SNC ST HONORAT : 370 000,00 €
- Caution Banque Palatine SNC GRIGNAN 31 : 1 750 376,00 €
- Caution Banque Populaire Méditerranée SARL INVESTIMURS : 397 240,00 €
- Caution Banque Populaire Méditerranée SCI PERI : 1 113 831,00 €
- Caution BNP SNC LES PEUPLIERS 31 : 5 349 000,00 €
- Caution Banque Populaire Méditerranée SCI 15-17 CANEBIERE : 3 271 397,00 €
- Caution Banque Palatine METZ 13 : 81 647,00 €
- Caution Banque Palatine GRENOBLOISE : 306 454,00 €
- Caution Banque Palatine SAINT SAUVEUR INVEST : 84 000,00 €
- Caution Banque Populaire Méditerranée SAINT ANTOINE DU T : 75 000,00 €
- Caution Banque Palatine NEREIDE : 103 231,00 €
- Caution Banque Palatine VESLE 109 : 736 488,00 €
- Caution Banque Palatine DELATTRE : 153 013,00 €
- Caution Banque Palatine AQUARIUS : 1 050 454,00 €
- Caution Banque Crédit Mutuel SCI LONGCHAMPS : 1 860 000 €
- Caution Banque Palatine SCI IRIS : 2 486 214,00 €
- Caution Banque Populaire Méditerranée 15 RUE DE FRANCE : 1 199 513,00 €
- Caution Banque Populaire Méditerranée RULLIERE IMMOBILIER : 331 746,00 €
- Caution Banque Crédit Mutuel SNC CHAUSSEE D'ANTIN : 3 200 000 €
- Caution Banque Populaire Méditerranée SCI ISNARD : 273 763,00 €
- Caution Banque Populaire Méditerranée SCI QUARTIER ST JACQUES : 1 265 304,00 €

Engagements reçus

Liste des filiales et participations						SAS HOLDING VICTOR HUGO 75016 PARIS					
(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)						Page : 11					
Société A. Renseignements détaillés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50%											
- SARL OPERA 2	25 000	-1 161 049	100.00	57 500	57 500	339 951			125 000		
- EURL TRI	85 000	-17 739	100.00	140 800	140 800	368 584			-26 429		
- SARL ARC	8 000	304 529	100.00	8 000	8 000	252 953			84 455		
- SARL IMOTEL 58	101 000	-153 020	100.00	227 500	227 500	2 160 925			-3 687		
- SARL IMMODERN	663 600	-1 106 558	100.00	663 660	663 660	3 529 361			-20 619		
- SARL SAINT NICOLAS 17	60 000	-435 062	100.00	177 500	177 500	3 898 975			-29 364		
- SARL CALMETTE	29 000	-202 805	100.00	72 500	72 500	1 497 537			-54 013		
- SARL D'ANTIN	123 500	500 330	100.00	184 500	184 500				-54 273		
- SARL L'ATELIER	25 500	727 676	100.00	127 500	127 500	290 792			1 108 815		
- SARL PALLAS	7 500	25 121	100.00	7 500	7 500				-3 606		
- EURL ALTAIR IMMO	10 500	-1 539 013	100.00	20 000	20 000	1 479 204			-97 147		
- SARL ADAGIO	82 500	-152 403	100.00	145 400	145 400	1 031 005			-7 159		
- EURL ANGEL IMMO	201 000	-318 912	100.00	267 500	267 500				-46 327		
- SARL IPSO-FACTO	62 500	-296 166	100.00	377 500	377 500	568 929			-70 634		
- SARL GAMMA	671 000	2 177 559	100.00	1 176 500	1 176 500	2 964 277			-802 244		
- SARL ALPHA BASTIDES	15 000	23 970	100.00	206 025	206 025				6 244		
- SARL CMCM	7 622	-1 785 197	100.00	7 620	7 620	78 166			-45 353		
- SARL ATLAS-IMMO	1 200 727	-678 940	100.00	1 638 639	1 638 639	383 295			-8 972		
- SC REMO	1 525	50 305	100.00	405 725	405 725				50 305		
- SC IMMOPARC	38 112	65 640	100.00	166 133	166 133				65 640		
- SCI HUGO 55	457	1 045 070	100.00	6 575	6 575			310 661	1 045 070		
- SCI FRELUC	1 524	210 578	100.00	671 685	671 385			280 523	210 578		
- SARL SESAME	1 060 000	166 713	100.00	1 060 000	1 060 000				60 713		
- SARL AQUARIUS	1 500	-328 917	100.00	1 500		760 653			-70 812		
- FONCIERE DES ALPES			100.00	31 000	31 000						
- SARL STARINVEST	1 500	124 597	100.00	1 500	1 500	1 154 804			25 821		
- EURL IFIM	81 500	4 094	100.00	137 500	137 500	568 833			26 388		
- HADES	1 500	491 369	100.00	1 500	1 500	930 794			121 329		
- EURL HIBISCUS 31	81 500	93 451	100.00	49 000	49 000				13 221		
- SARL PANDORE	1 500	-23 588	100.00	1 500	1 500	25 012			-3 636		
- EURL LYNX	1 500	-846	100.00	1 500	1 500	20 080			-3 121		
- EURL ALOHA	1 500	-98 470	100.00	1 500	1 500	320 254			-4 687		
- EURL FUJI	7 500	282 318	100.00	7 500	7 500				655		
- EURL SARNO	7 500	-200 438	100.00	7 500					-23 194		
- SARL GAÏA	200	10 226	100.00	67 800	67 800	932 893			-5 114		
- EURL H4X	19 500	-193 354	100.00	26 000	26 000	3 352 044			-13 565		
- EURL ZIMMO	7 500	-94 625	100.00	7 500	7 500	517 136			32 213		
- EURL DRACO	7 500	287 825	100.00	7 500	7 500				805		

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Page : 12

[illegible]

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles		
- Amendes	498	
- SUCCURSALE HVH TAXE FONCIERE 2018	3 939	
Total	4 437	

HOLDING VICTOR HUGO

Société par Actions Simplifiée à Associé Unique

Capital social : 4 959 491 euros

Siège social : 3, Avenue Marceau – 75016 Paris

412 465 106 RCS Paris

Procès-verbal des Décisions de l'Associé Unique du 31 aout 2020
--

L'an deux mille vingt et le trente et un aout, au siège administratif de la société sis « Immeuble Antibes 75 », 1/5 Rue Allieis 06400 CANNES,

L'Associé Unique, La Société STONE CAPITAL S.C.A, 23 rue Aldringen – L 1118 Luxembourg, représentée par Monsieur Frédéric GOZLAN.

I – APRES AVOIR PREALABLEMENT RAPPELE CE QUI SUIT :

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2019 sur les opérations de l'exercice écoulé ont été établis par Le directoire.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019,
- l'affectation des résultats de cet exercice,
- la mention des conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce ;
- pouvoirs.

PREMIERE DECISION

L'associé unique, connaissance prise du rapport de Gestion du directoire sur lequel le conseil de surveillance n'a pas formulé d'observation et du rapport du Commissaire aux comptes, après avoir constaté la carence du conseil de surveillance, approuve les comptes annuels de cet exercice tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par une perte s'élevant à (232 522 euros).

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumés dans ces rapports.

L'associé unique, approuve plus spécialement les frais d'utilisation des véhicules de tourisme pour un montant de 34 850 euros qui ont donné lieu à réintégration au titre de l'article 39.4. L'impôt correspondant est de 9 758 euros.

En conséquence, l'associé unique donne au Président et au Directeur Général quitus entier et sans réserve de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter la perte s'élevant à 232 522 euros au compte report à nouveau.

L'associé unique décide également de reclasser en réserve ordinaire une somme de 268 130 euros provenant de la réserve légale.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est pris acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

TROISIEME DECISION

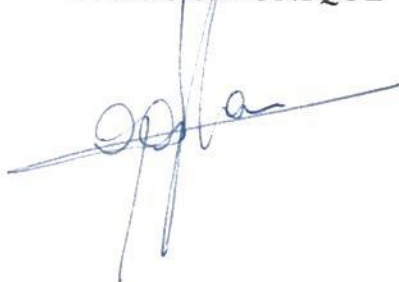
L'associé unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L 227-10 du Code de commerce n'est intervenue au titre de l'exercice écoulé entre la société et son Président et son Directeur Général non associés.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs à tout porteur de copies du présent procès-verbal pour réaliser toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associée unique.

L'ASSOCIE UNIQUE



HOLDING VICTOR HUGO

Société par Actions Simplifiée à Associé Unique

Capital social : 4 959 491 euros

Siège social : 3, Avenue Marceau – 75016 Paris

412 465 106 RCS Paris

RAPPORT DE GESTION

sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2019

Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire en application des statuts et de l'article L. 227-9 du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Nous vous rappelons que les convocations à la présente assemblée vous ont été régulièrement adressées ainsi que tous les documents prévus par nos statuts.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au niveau de notre société, au cours de cet exercice le résultat d'exploitation reste encore déficitaire mais en nette amélioration par rapport et en raison d'une bonne maîtrise des charges.

Le résultat de l'exercice devient normalement déficitaire en raison de l'augmentation des charges financières résultant des opérations de restructuration technique intervenues au sein des sociétés filiales.

Les principales modifications intervenues eu sein de nos filiales ainsi que les chiffres significatifs qui avaient été exposée dans les rapports trimestriels sont joints en annexe du présent rapport



EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Nous vous informons que la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19 a les conséquences suivantes sur notre activité et notre situation financière

Nous rappelons que la propagation du virus et les mesures annoncées par le gouvernement nous ont amenés à prendre certaines mesures d'urgence au sein même du groupe pour gérer au mieux cette crise sanitaire sans précédent.

La première mesure a été de mettre notre personnel en sécurité tout en gardant une équipe opérationnelle pour couvrir les urgences et le maintien de l'activité qui à fortiori est ralentie.

La situation sanitaire ayant eu un impact direct sur nos locataires commerciaux (fermetures des restaurants, commerces, magasins autres qu'alimentaires) nous avons anticipé auprès de nos partenaires financiers une demande de report d'échéances de 6 mois de la majeure partie des crédits consentis à nos sociétés.

Notre service contentieux a été très attentif à toutes les sollicitations des locataires en cette période de crise. Nous avons accompagné au mieux nos locataires mais bien évidemment sans mettre en péril les sociétés c'est pour cela qu'une analyse scrupuleuse et au cas par cas est et continuera à être faite.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Nous vous informons que la Société n'a effectuée aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

L'activité de l'année 2019, devrait pour l'essentiel, être sauvegardée malgré l'impact de la crise sanitaire.

RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 :

- . le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 794 724 euros contre 865 436 euros au titre de l'exercice précédent ;
- . les produits d'exploitation se sont élevés à 113 249 euros contre 38 968 euros au titre de l'exercice précédent ;



. Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 1 888 507 euros contre 1 962 916 euros au titre de l'exercice précédent ;
Le résultat d'exploitation ressort à (977 234 euros) contre (1 058 512 euros) au titre de l'exercice précédent ;

Compte tenu d'un résultat financier de 567 463 euros contre 4 104 379 euros au titre de l'exercice précédent, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à (409 782 euros) contre 1 662 149 euros au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu des éléments ci-dessus, d'un résultat exceptionnel de (4 437 euros), de l'impôt sur les bénéfices de (181 696 euros), le résultat de l'exercice se solde par une perte s'élevant à (232 522 euros) euros contre un bénéfice de 2 681 499 au titre de l'exercice précédent.

SITUATION DES FILIALES

Le tableau « Liste des Filiales et Participations » décrivant la situation économique des filiales est joint à ce rapport.

Nous vous informons que certaines filiales de la société sont en discussion avec les actionnaires de la structure de tête de notre groupe, en vue d'une juste et équitable rémunération de l'occupation ou utilisation de certains biens immobiliers ou autres par ces derniers. Le directoire a d'ores et déjà fixé le montant des loyers applicables sur la base des prix de marché, dont il entend exposer la méthodologie et l'approche retenue afin que le conseil de surveillance puisse prendre position, à titre consultatif.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice figurent en annexe.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter la perte de l'exercice de (232 522 euros) euros au compte report à nouveau.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES



Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été versé au titre des trois derniers exercices.

DEPENSES SOMPTUAIRES ET CHARGES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et quinquies du Code Général des Impôts, nous vous informons que la somme totale de 18 438 euros correspondant aux frais d'utilisation des véhicules de tourisme a donné lieu à réintégration au titre de l'article 39.4. L'impôt correspondant s'est élevé à 6 145 euros.

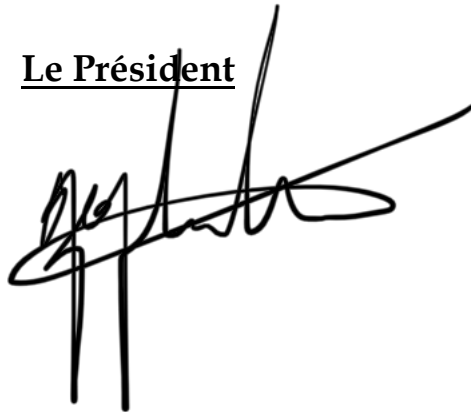
INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

En application des dispositions de l'article L 441-6-1 al.1 du Code de commerce, nous vous informons qu'à la clôture des trois derniers exercices, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs était conforme aux dispositions de loi n° 2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie (LME).

CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport général de votre Commissaire aux comptes et de son rapport spécial sur les conventions visées aux articles L 227-10 et suivants du Code de commerce.

Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be a stylized 'J' followed by a long horizontal stroke and a vertical line at the end.

HOLDING VICTOR HUGO S.A.S.

Siège Social :
3, Avenue Marceau
75016 PARIS

412 465 106 RCS PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2019

HOLDING VICTOR HUGO S.A.S.

Siège Social :
3, Avenue Victor Hugo
75016 PARIS

412 465 106 RCS PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2019

Isabelle MENESTRIER
Commissaire aux comptes

32, Cours Pierre Puget
13006 Marseille

A l'Assemblée Générale de la société HOLDING VICTOR HUGO S.A.S,

OPINION

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale en date du 31 Octobre 2014, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société HOLDING VICTOR HUGO S.A.S relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2019 tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés en Juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2019 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formulation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du conseil de surveillance. S'agissant des éléments survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, il nous a été indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication du Président.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.



L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de Commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de mes responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure en annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Marseille, le 13 Juillet 2020

Isabelle MENESTRIER
Expert Comptable Commissaire aux Comptes
72 Cours Pierre Puget
13006 MARSEILLE

04.91.91.24.61 Fax : 04.91.33.20.73
Isabelle MENESTRIER
Commissaire aux Comptes
Mail : lmenestrier@imc.fr Site : 461 857 894

ANNEXE : DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société¹ à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Désignation de l'entreprise : SAS HOLDING VICTOR HUGO		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 3 avenue Marceau		75016 PARIS	
Durée de l'exercice précédent* 12		Néant ☐ *	
Numéro SIRET* 41246510600059			
		Exercice N clos le, 31122019	
		N-1 31122018	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (I)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :	
Immobilisations :		Créances :	

Désignation de l'entreprise : SAS HOLDING VICTOR HUGO

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :4.959.491.....)	DA	4 959 491	4 959 491
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	6 188 116	6 188 116
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	764 080	764 080
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	12 351 249	12 351 249
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	6 629 785	3 948 285
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(232 522)	2 681 499
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	1 088	1 088
	TOTAL (I)	DL	30 661 287	30 893 809
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	8 460 108	8 589 954
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	24 168 420	28 625 026
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	118 621	94 315
	Dettes fiscales et sociales	DY	335 928	380 093
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	22 844	32 901
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	33 105 921	37 722 289
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	63 767 208	68 616 097
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	24 905 529	35 670 040
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise :		SAS HOLDING VICTOR HUGO						Néant	*
		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	{	biens*	FD		FE		FF	
			services*	FG	794 724	FH		FI	794 724
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	794 724	FK		FL	794 724	865 436	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	113 200	32 586	
	Autres produits (1) (11)					FQ	349	6 382	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	908 272	904 404
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	944 368	925 708	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	237 335	263 669	
	Salaires et traitements*					FY	486 680	534 438	
	Charges sociales (10)					FZ	203 504	220 309	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	{	- dotations aux amortissements*			GA	5 408	5 640	
			- dotations aux provisions			GB			
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	7 786	8 545	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD					
	Autres charges (12)					GE	426	4 606	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 885 507	1 962 916	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(977 234)	(1 058 512)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	5 489 053	3 474 530
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	25 627	605 245
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	169 744	24 604
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	124 505	
	Total des produits financiers (V)						GP	5 808 929	4 104 379
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	2 360 843	175 012
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	2 880 633	1 208 706
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	5 241 476	1 383 718
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	567 453	2 720 661
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	(409 782)	1 662 149

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2020

Page 7

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS HOLDING VICTOR HUGO

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		15	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		15	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	4 98	4 354	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	3 939	12 836	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		192	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	4 437	17 382	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(4 437)	(17 367)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(181 696)	(1 036 717)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	6 717 201	5 008 798	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	6 949 723	2 327 298	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(232 522)	2 681 499	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY			
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *	HP	43 024	48 862	
	{ - Crédit bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	5 489 053	3 474 530	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	526 981	557 087	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1	63 322	32 586	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	363	423	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	A9			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	dont cotisations Madelin A7			
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
PENALITES		498			
PENALITES SUR SUCCURSALE TF 2018		3 939			
	(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAS HOLDING VICTOR HUGO

3 avenue Marceau

75016 PARIS

ANNEXE DU 01/01/2019 AU 31/12/2019

EXPERTISE COMPTABLE DU PRADO

292 AVENUE DU PRADO

13008 MARSEILLE

ANNEXE

SOMMAIRE

Evènements significatifs postérieurs à la clôture	page 1
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	1
Permanence ou changement de méthodes	2
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	2
Etat des amortissements	3
Etat des provisions	3
Etat des échéances des créances et des dettes	4
Composition du capital social	4
Titres immobilisés	4
Créances immobilisées	4
Evaluations des produits et en cours	5
Dépréciation des stocks et en cours	5
Evaluation des créances et des dettes	5
Dépréciation des créances	5
Evaluation des valeurs mobilières de placement	5
Disponibilités en Euros	5
Produits à recevoir	5
Détail des produits à recevoir	6
Charges à payer	6
Détail des charges à payer	7
Charges et produits constatés d'avance	7
Détail des charges constatées d'avance	8
Détail des produits constatés d'avance	9
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	9
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	9
Liste des filiales et participations	11
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	13

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 63 767 207.90 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 794 724.08 Euros et dégageant un déficit de -232 522.16 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi no 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement postérieur au 31 décembre 2019 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 décembre 2019, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2019 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet événement et de ses conséquences. Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe au titre des événements post clôture, l'entreprise n'est pas en mesure, à ce jour, de chiffrer les conséquences financières de cette crise sanitaire, de manière exhaustive, sur les comptes 2020.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	793 116		875
TOTAL			
Terrains	28 279		
Constructions sur sol propre	113 115		
Installations générales agencements aménagements des constructions	3 319		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	51 569		
Installations générales agencements aménagements divers	120 111		
Matériel de transport	254 772		2 095
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	859 025		8 986
Avances et acomptes			4 050
TOTAL	1 430 190		15 131
Autres participations	56 288 193		7 039 860
Prêts, autres immobilisations financières	48 678		128
TOTAL	56 336 871		7 039 988
TOTAL GENERAL	58 560 178		7 055 994

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			793 991	793 991
TOTAL				
Terrains			28 279	28 279
Constructions sur sol propre			113 115	113 115
Installations générales agencements aménagements constr.			3 319	3 319
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			51 569	51 569
Installations générales agencements aménagements divers			120 111	120 111
Matériel de transport			256 867	256 867
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			868 011	868 011
Avances et acomptes			4 050	4 050
TOTAL			1 445 321	1 445 321
Autres participations	7 835 423	-0	55 492 630	55 492 630
Prêts, autres immobilisations financières			48 806	48 806
TOTAL	7 835 423	-0	55 541 436	55 541 436
TOTAL GENERAL	7 835 423	-0	57 780 748	57 780 748

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	47 805	625		48 430
Constructions sur sol propre	77 354	771		78 124
Installations générales agencements aménagements constr.	3 319			3 319
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	51 569			51 569
Installations générales agencements aménagements divers	120 111			120 111
Matériel de transport	254 670	630		255 299
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	240 870	3 382		244 252
TOTAL	747 892	4 782		752 675
TOTAL GENERAL	795 697	5 408		801 105

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	625				
Constructions sur sol propre	771				
Matériel de transport	630				
Matériel de bureau informatique mobilier	3 382				
TOTAL	4 782				
TOTAL GENERAL	5 408				

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	1 088				1 088
TOTAL	1 088				1 088

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	386 457				386 457
Sur autres immobilisations financières	1 816 240	991 416	169 744		2 637 912
Sur stocks et en cours	3 790 214				3 790 214
Sur comptes clients	49 878		49 878		
Autres provisions pour dépréciation	589 855	1 377 213			1 967 068
TOTAL	6 632 644	2 368 629	219 622		8 781 651
TOTAL GENERAL	6 633 732	2 368 629	219 622		8 782 739
Dont dotations et reprises d'exploitation financières		7 786	49 878		
		2 360 843	169 744		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	46 278 303	46 278 303	
Autres immobilisations financières	48 806	48 806	
Autres créances clients	560 466	560 466	
Taxe sur la valeur ajoutée	66 297	66 297	
Divers état et autres collectivités publiques	59 245	59 245	
Groupe et associés	1 749 387	1 749 387	
Débiteurs divers	607 473	607 473	
Charges constatées d'avance	3 999	3 999	
TOTAL	49 373 975	49 373 975	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	2 152	2 152		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	8 457 955	257 563	1 083 297	7 117 095
Emprunts et dettes financières divers	20 298 883	20 298 883		
Fournisseurs et comptes rattachés	118 621	118 621		
Personnel et comptes rattachés	29 325	29 325		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	65 077	65 077		
Impôts sur les bénéfices	117 620	117 620		
Taxe sur la valeur ajoutée	87 274	87 274		
Autres impôts taxes et assimilés	36 632	36 632		
Groupe et associés	3 869 537	3 869 537		
Autres dettes	22 844	22 844		
TOTAL	33 105 921	24 905 529	1 083 297	7 117 095
Emprunts remboursés en cours d'exercice	3 774 106			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	45.1803	109 771			109 771

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	14 519
Autres créances	62 388
Total	76 907

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Détail des produits à recevoir

	Montant
FRS AVOIR A RECEVOIR	
- AAR ANTIBES 75 CHG 2019	3 027
FACTURES A ETABLIR	
- FAE GESTIPAR FRS 2019	14 519
DIVERS A RECEVOIR	
- PROV° RBTS MMA KMS 2019 BH293B	115
ETAT RBT A RECEVOIR SUCCURSALE ESPAGNOLE	59 245
Total	76 907

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7 381
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	83 542
Dettes fiscales et sociales	77 357
Total	168 280

pm

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Détail des charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	
- FNP MARCEAU CHG 2019	11 323
- FNP ASI COPIE FIN 2019	429
- FNP EDF CANNES	1 021
- FNP YVANT JURIDIQUE 2019	60 000
- FNP YVANT SARL 2019 DEPOT	3 150
- FNP YVANT SNC 2019 DEPOT	850
- FNP IM CONSEIL CAC 2019	5 670
- FNP DIVERS	1 179
BANQUES INTERETS COURUS	
- BNP FRAIS TELEMAT 12/19	646
- BNP FRAIS TELEMAT 12/19	37
- BNP FRAIS 4T19	682
- PALATINE COMM 4T19	708
- INT COURUS SUR EMPRUNT	5 229
PROV CONGES PAYES	44 066
OPCO FOMRATION 2019	3 226
TVS 2019	21 310
CVAE 2019	257
SOLDE TAXE SALAIRES 2019	8 498
Total	168 280

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	3 999
Total	3 999

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTAT.D'AVANCE			
- CAB DEBAES BMW EB329EM	249		
- REVUE FIDUCIAIRE 010519-300420	139		
- ASI NOM DOMAINE 090219-090220	2		
- ASI NOM DOMAINE 070319-060320	3		
- ASI HEBERGT SITE 070319-060320	13		
- BUSINESS IMMO 010419-310320	450		
- AGIS TELESUR.03/10/19-02/10/20	508		
- PITNEY/LOC PESEE 101119-091120	649		
- CM-CIC LEASING 1T2020 COPIEUR	394		
- CM-CIC LEASING 1T2020 COPIEUR	19		
- KARLA OTTO 03/11/19-01/02/2020	320		
- LOCAM 1T2020	654		
- LOCAM 1T2020	40		
- ASI ABT EXCHANGE MAIL 01.2020	38		
- ASI 01.2020	520		
Total	3 999		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Détail des produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-189)

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	2 880 633	5 639 185
Dont entreprises liées	2 880 633	5 639 185

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Avals et cautions	49 763 715
Total (1)	49 763 715
(1) Dont concernant les filiales	8 486 342
(1) dont concernant les participations	2 814 029
(1) Dont concernant les autres entreprises liées	38 463 344

- Caution Banque BNP SNC 58 : 2 452 770,00 €
- Caution Banque Crédit Mutuel SNC UN CROISSETTE : 900 000,00 €
- Caution Banque Ing Lease SCI DIDEROT PATRIMOINE : 500 000,00 €
- Caution Banque Populaire Méditerranée SNC TOUR IMMO : 1 346 297,00 €
- Caution Banque Palatine SNC LIBERTE : 574 815,00 €
- Caution Banque Palatine SNC STALINGRAD : 265 869,00 €
- Caution Banque Palatine SNC 65 ALSACE LORRAINE : 327 351,00 €
- Caution Banque Crédit Mutuel SCI CLEMENCEAU : 500 000,00 €
- Caution Banque Palatine SCI PLACE DU CHATEAU : 234 867,00 €
- Caution Banque Palatine SCI 108 : 57 977,00 €
- Caution Banque Palatine SNC COURCERIN : 1 616 055,00 €
- Caution Banque Palatine SNC BOULBONNE : 1 216 240,00 €
- Caution Banque Palatine SCI FRELUC : 1 858 428,00 €
- Caution CGE BAIL SNC RENTAL PRESTIGE BOAT : 377 847,57 €
- Caution Banque Palatine SNC PATRIMURS : 203 686,69 €
- Caution Banque Palatine SCI CHARMASSON : 656 931,00 €
- Caution Banque Palatine SNC STARIMMO : 1 300 000 €
- Caution Banque Palatine SNC 1 ANACHARSIS : 3 032 119,00 €
- Caution MUNCHENER HYPOTHEKENBANK SA IBERINVE : 600 000 €
- Caution Banque Palatine SNC BELLECHASSE : 2 848 765,00 €
- Caution Banque Populaire Méditerranée SCI OFFENBACH : 446 063,00 €
- Caution Banque Populaire Méditerranée SCI CAPIMURS : 1 588 963,00 €
- Caution Banque Crédit Mutuel SCI NICE COMMERCE : 700 000,00 €
- Caution Banque Crédit Mutuel SCI LORRAINE : 700 000,00 €

AM

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- Caution Banque Espirito Santo SNC ST HONORAT : 370 000,00 €
- Caution Banque Palatine SNC GRIGNAN 31 : 1 750 376,00 €
- Caution Banque Populaire Méditerranée SARL INVESTIMURS : 397 240,00 €
- Caution Banque Populaire Méditerranée SCI PERI : 1 113 831,00 €
- Caution BNP SNC LES PEUPLIERS 31 : 5 349 000,00 €
- Caution Banque Populaire Méditerranée SCI 15-17 CANEBIERE : 3 271 397,00 €
- Caution Banque Palatine METZ 13 : 81 647,00 €
- Caution Banque Palatine GRENOBLOISE : 306 454,00 €
- Caution Banque Palatine SAINT SAUVEUR INVEST : 84 000,00 €
- Caution Banque Populaire Méditerranée SAINT ANTOINE DU T : 75 000,00 €
- Caution Banque Palatine NEREIDE : 103 231,00 €
- Caution Banque Palatine VESLE 109 : 736 488,00 €
- Caution Banque Palatine DELATTRE : 153 013,00 €
- Caution Banque Palatine AQUARIUS : 1 050 454,00 €
- Caution Banque Crédit Mutuel SCI LONGCHAMPS : 1 860 000 €
- Caution Banque Palatine SCI IRIS : 2 486 214,00 €
- Caution Banque Populaire Méditerranée 15 RUE DE FRANCE : 1 199 513,00 €
- Caution Banque Populaire Méditerranée RULLIERE IMMOBILIER : 331 746,00 €
- Caution Banque Crédit Mutuel SNC CHAUSSEE D'ANTIN : 3 200 000 €
- Caution Banque Populaire Méditerranée SCI ISNARD : 273 763,00 €
- Caution Banque Populaire Méditerranée SCI QUARTIER ST JACQUES : 1 265 304,00 €

Engagements reçus

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SAS HOLDING VICTOR HUGO
75016 PARIS

Page: 11

Société A. Renseignements détaillés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50%											
- SARL OPERA 2	25 000	-1 161 049	100,00	57 500	57 500	339 961			125 000		
- EURL TRI	85 000	-17 739	100,00	140 800	140 800	368 584			-26 429		
- SARL ARC	8 000	304 529	100,00	8 000	8 000	252 963			84 455		
- SARL IMOTEL 58	101 000	-153 020	100,00	227 500	227 500	2 160 925			-3 687		
- SARL IMMODERN	663 600	-1 106 558	100,00	663 660	663 660	3 529 361			-20 619		
- SARL SAINT NICOLAS 17	60 000	-435 062	100,00	177 500	177 500	3 888 975			-29 364		
- SARL CALMETTE	29 000	-202 805	100,00	72 500	72 500	1 497 537			-54 013		
- SARL D'ANTIN	123 500	500 330	100,00	184 500	184 500				-54 273		
- SARL L'ATELIER	25 500	727 676	100,00	127 500	127 500	290 792			1 108 815		
- SARL PALLAS	7 500	25 121	100,00	7 500	7 500				-3 606		
- EURL ALTAIR IMMO	10 500	-1 539 013	100,00	20 000	20 000	1 479 204			-97 147		
- SARL ADAGIO	82 500	-152 403	100,00	145 400	145 400	1 031 005			-7 159		
- EURL ANGEL IMMO	201 000	-318 912	100,00	267 500	267 500				-46 327		
- SARL IPSO-FACTO	62 500	-296 166	100,00	377 500	377 500	568 929			-70 634		
- SARL GAMMA	671 000	2 177 559	100,00	1 176 500	1 176 500	2 964 277			-802 244		
- SARL ALPHA BASTIDES	15 000	23 970	100,00	206 025	206 025				6 244		
- SARL CMCM	7 622	-1 785 197	100,00	7 620	7 620	78 166			-45 353		
- SARL ATLAS-IMMO	1 200 727	-678 940	100,00	1 638 639	1 638 639	383 295			-8 972		
- SC REMO	1 525	50 305	100,00	405 725	405 725				50 305		
- SC IMMOPARC	38 112	65 640	100,00	166 133	166 133				65 640		
- SCI HUGO 55	457	1 045 070	100,00	6 575	6 575			310 661	1 045 070		
- SCI FRELUC	1 524	210 578	100,00	671 685	671 385			280 523	210 578		
- SARL SESAME	1 060 000	166 713	100,00	1 060 000	1 060 000				60 713		
- SARL AQUARIUS	1 500	-328 917	100,00	1 500	1 500	760 653			-70 812		
- FONCIERE DES ALPES			100,00	31 000	31 000						
- SARL STARINVEST	1 500	124 597	100,00	1 500	1 500	1 154 804			25 821		
- EURL IFIM	81 500	4 094	100,00	137 500	137 500	568 833			26 388		
- HADES	1 500	491 369	100,00	1 500	1 500	930 794			121 329		
- EURL HIBISCUS 31	81 500	93 451	100,00	49 000	49 000				13 221		
- SARL PANDORE	1 500	-23 588	100,00	1 500	1 500	25 012			-3 636		
- EURL LYNX	1 500	-846	100,00	1 500	1 500	20 080			-3 121		
- EURL ALOHA	1 500	-98 470	100,00	1 500	1 500	320 254			-4 687		
- EURL FUJI	7 500	282 318	100,00	7 500	7 500				655		
- EURL SARNO	7 500	-200 438	100,00	7 500	7 500				-23 194		
- SARL GAÏA	200	10 226	100,00	67 800	67 800	932 883			-5 114		
- EURL H4X	19 500	-193 354	100,00	26 000	26 000	3 352 044			-13 565		
- EURL ZIMMO	7 500	-94 625	100,00	7 500	7 500	517 136			32 213		
- EURL DRACO	7 500	287 825	100,00	7 500	7 500				805		

m

(Code du Commerce Art. L. 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Page : 12

—

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles		
- Amendes	498	
- SUCCURSALE HVH TAXE FONCIERE 2018	3 939	
Total	4 437	

1
m